

# ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION ET EVALUATION

*Autour de « Littérature et société »  
« Création et activités artistiques »*

Y.Rodalec  
(Septembre 2011)

# *Ce que disent les textes officiels*

- *« Une évaluation est nécessaire pour permettre aux élèves de prendre conscience des compétences acquises et des progrès accomplis dans les domaines explorés.*
- *Spécifique à chaque enseignement d'exploration, l'évaluation aide les élèves à affiner leur projet d'orientation de façon éclairée mais ne constitue en aucun cas un critère ou un pré-requis pour accéder à telle ou telle série.*
- *L'évaluation des enseignements d'exploration permettra aussi de mettre en valeur l'engagement, l'autonomie et les initiatives des élèves.*
- *Le conseil pédagogique favorisera la coordination des enseignements d'exploration, notamment en ce qui concerne l'évaluation et la notation des activités des élèves ».*

**Encart Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010**

# « Littérature et société »

- **Cette évaluation est fondée**
  - sur la réalisation de productions écrites ou orales, individuelles ou collectives selon la nature du projet pédagogique.
  - Il est recommandé qu'une trace de ces productions soit rassemblée dans un dossier individuel organisé (portfolio), à la fois pour que l'élève puisse se constituer une mémoire du travail réalisé et pour contribuer à l'évaluation réalisée par les professeurs.
- **Elle n'aboutit pas forcément à une note chiffrée**
- **Elle prend en compte :**
  - la spécificité des démarches engagées et la nature des travaux réalisés.
- **Elle porte sur :**
  - la démarche personnelle de l'élève, son autonomie et son investissement dans la conduite et la réalisation d'un projet ;
  - la capacité à rechercher et à traiter des informations en réponse à une problématique d'étude ;
  - la capacité à analyser et à synthétiser des documents ;
  - la qualité de la présentation finale de la production.
- **Pour évaluer un enseignement d'exploration, il est important d'apprécier**
  - le niveau d'engagement des élèves
  - le parcours personnel de chaque élève dans la préparation de ses choix d'orientation

# « *Création et activités artistiques* »

Dans le **B.O spécial n 4 du 29 avril 2010** fixant le programme de l'enseignement d'exploration « *Création et activités artistiques* » aucune rubrique « *évaluation* ».

Cependant, dans le **Préambule** on peut lire :

*« Au terme du projet dont la finalité n'est pas d'aboutir à une forme présentable à un public extérieur, l'élève aura acquis des connaissances lui permettant d'inscrire son intérêt pour les arts dans la réalité des pratiques culturelles contemporaines, de le référer à des métiers et d'évaluer les besoins de formation nécessaires à leur exercice. »*

# Ce qui va s'évaluer ?

L'évaluation vise à dresser un bilan des compétences acquises et à apprécier le parcours personnel de l'élève dans la préparation de ses choix d'orientation.

Rappelons que cela ne constitue en rien « *un critère ou un pré-requis* » (B.O 29/04/2010) et ne prédétermine en rien l'accès à telle ou telle série ou au choix d'un enseignement spécifique en classe de 1<sup>ère</sup>.

**Ces compétences sont propres aux études littéraires en général** (Littérature et société) ,

**Quand d'autres sont spécifiques aux domaines choisis :**

- « arts visuels », « arts du son », arts du spectacle », « patrimoines » (Création et activités artistiques)
- « *Ecrire pour changer le monde: l'écrivain et les grands débats de société* », « *Des tablettes d'argile à l'écran numérique : l'aventure du livre et de l'écrit* », « *Images et langages : donner à voir et se faire entendre* », « *Médias, information et communication : enjeux et perspectives* », « *Paroles publiques : de l'agora aux forums sur la toile* », « *Regards sur l'autre et sur l'ailleurs* » (Littérature et société)

**Ces compétences associent connaissances et capacités, savoirs et rapport au savoir, attitudes et postures...**

**Ce sont : un parcours, des productions, des démarches, un investissement qui vont être appréciés, évalués.**

# *Pour résumer*

- Les compétences sont avant tout des objectifs à atteindre avant d'être des critères d'évaluation.
- Nous sommes dans une logique formatrice, une démarche d'accompagnement : *aider à identifier les obstacles, fournir des pistes d'analyse et d'action.*
- L'évaluation relève de la responsabilité collective des enseignants impliqués dans les enseignements d'exploration.

# Comment ?

- On ne peut évaluer que des compétences identifiées (elles sont proposées par les I.O), ce qui n'exclut pas une adaptation aux conditions et modalités de travail dans la classe et l'établissement → opérer des choix raisonnés et raisonnables → clarifier les indicateurs de réussite.
- On ne peut évaluer qu'en rendant ces compétences et indicateurs identifiables par les élèves → impliquer les élèves dans l'élaboration des procédures d'évaluation (compétences à mobiliser, critères de réussite, ...)
- Selon quelles modalités évalue-t-on l'évolution du processus qui mène à la production ? A partir de quels supports : « grille », carnet de suivi, portfolio ?

**REFERENTIEL DE COMPETENCES**

**+**

**CHARTRE D'EVALUATION**

**=**

**CONTRAT CLAIR**

**Qui fixe aux élèves comme aux professeurs des droits et des devoirs**



# ***Le portfolio outil pour l'évaluation***

Les portfolios sont de plusieurs types et répondent à des objectifs différents, mais ils peuvent se rejoindre sur certains aspects. Dans le cas présent, ils peuvent :

- rassembler des travaux = recueil de productions, traces, témoignages des apprentissages = mémoire de ce qui a été réalisé.
- constituer un répertoire de travaux commentés = productions + descriptions et analyses → suivi d'un processus de développement des compétences. (auto-évaluation et prise en compte de ses démarches propres et de ses méthodes d'apprentissage)

# *Quand évaluer ?*

- À l'issue de chaque domaine abordé ? En fin d'année ?  
En mêlant les deux procédures ?

# *Qui évalue ?*

- Les professeurs chargés de l'enseignement  
d'exploration ? Co-évaluation élève/professeur ?

# *Pour quelles finalités ?*

- Quelle place accorde-t-on aux enseignements d'exploration dans le choix d'orientation des élèves ?

Etant entendu que cette évaluation « *aide les élèves à affiner leur projet d'orientation de façon éclairée mais ne constitue en aucun cas un critère ou un pré-requis pour accéder à telle ou telle série* » (Encart Bulletin officiel spécial n 4 du 29 avril 2010)

- Dans les conseils de classe, perçoit-on une réelle prise en compte du parcours de l'élève dans l'enseignement d'exploration choisi ?

# ***Agence de notation et fausse note !***

## **Dites Aaaa...**

*« Pour préparer nos jeunes au monde qui les attend, je propose que dans les lycées et les collèges les devoirs et les interrogations soient désormais notés AAA, AA+, AA-, etc... »*